

Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande

Comité Syndical

Séance du 8 octobre 2021 à 14h

DÉLIBÉRATION N° 2021-10-05

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Date de convocation : 24 septembre 2021

Délégués titulaires présents :

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine Maritime,
- Pascal LEHONGRE, Département de l'Eure
- Bertrand PECOT, CC Roumois Seine
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie,
- Frédéric DUCHÉ, CA Seine Normandie Agglomération,
- Philippe MARIE, CC Pont Audemer Val de Risle,
- Pascal BEHAREL, CC Lyons Andelle
- Bernard LEROY, CA Seine Eure

Délégués titulaires excusés :

- Hubert LECARPENTIER, CA Caux Seine Agglomération,
- Florent SAINT MARTIN, CU Le Havre Seine Métropole
- Jean-François BERNARD, CC du Pays de Honfleur Beuzeville

Pouvoir :

- Florent SAINT-MARTIN, CU Le Havre Seine Métropole, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Hubert LECARPENTIER, CA Caux Seine Agglomération, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Jean-François BERNARD, CC du Pays de Honfleur Beuzeville, pouvoir à Philippe MARIE

Secrétaire de séance

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine Maritime

Transmis en Préfecture le : 10 DEC. 2021	Affiché le : 16 DEC. 2021
---	----------------------------------

Exposé des motifs

Le Président rappelle que l'article 21 du règlement intérieur prévoit que, conformément à l'article L. 1411-5 du CGCT, la commission d'appel d'offre est composée du Président et de 5 membres titulaires.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de membres suppléants, en nombre égal à celui des membres titulaires, parmi les délégués syndicaux. Par conséquent, l'ensemble des membres du syndicat est représenté à la CAO en tant que titulaire et suppléant.

Délibération

Le comité syndical du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande,

Vu l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur du syndicat mixte,

Considérant que Florent SAINT MARTIN, Philippe MARIE, Hugo LANGLOIS, Bernard LEROY et Pascal LEHONGRE sont candidats pour être membres titulaires de la commission d'appel d'offres,

Considérant que Jean-François BERNARD, Hubert LECARPENTIER, Bertrand PECOT, Frédéric DUCHÉ et Pascal BEHAREL sont candidats pour être membres suppléants de la commission d'appel d'offres,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

- La désignation à la commission d'appel d'offres des cinq membres titulaires suivants :

- Florent SAINT MARTIN
- Philippe MARIE
- Hugo LANGLOIS
- Bernard LEROY
- Pascal LEHONGRE

- la désignation à la commission d'appel d'offres des cinq membres suppléants suivants :

- Jean-François BERNARD
- Hubert LECARPENTIER
- Bertrand PECOT
- Frédéric DUCHÉ
- Pascal BEHAREL

Le président du
Syndicat mixte de gestion
de la Seine normande



Julien DEMAZURE